



## Ministère des Transports et de la Météorologie

### Règlementations et renforcement de capacité

L'objectif du Ministère des transports et de la météorologie est de mettre à la disposition de la population un système de transport sécurisé, fiable, régulier. Les textes législatifs et réglementaires se mettent en place progressivement mais sûrement.



Visite de SEM le Président de la République au stand du Ministère des Transports et de la Météorologie au Ve Congrès Malgache de la Route et des Transports.

#### Sous-secteur aérien

Le Règlement Aéronautique à Madagascar (RAM) a été amendé, et un arrêté a été promulgué concernant le contrôle des fournisseurs de services de sûreté de l'aviation civile dans les aéroports. Diverses actions ont été menées par l'Aviation Civile de Madagascar (ACM), en tant qu'organisme en charge du contrôle de l'application des textes. Il y a eu notamment le renouvellement des licences d'exploitation des compagnies aériennes, ou encore les autorisations de navigabilité d'aéronefs. En somme des activités usuelles mais

correctives, et strictement régies par les impératifs en matière de sécurité et de sûreté, et qui ne sont pas négociables.

C'est dans ce souci que les personnels de la Direction Générale des Transports Maritime, Fluvial et Aérien, et ceux de l'Agence Portuaire Maritime et Fluvial ont bénéficié d'une formation en administration de la recherche et de sauvetage ou « Search and Rescue » (SAR), à Cape Town, Afrique du Sud. L'existence d'un plan SAR tient une importance majeure et contribue au développement des transports maritime et aérien par le renforcement de la fiabilité et la sécurité des services. L'OACI et l'OMI recommandent la coopération régionale en matière de SAR. Madagascar est signataire de l'accord multilatéral sur la mise en place d'un plan SAR régional, sous l'égide du « Maritime Rescue Coordination Center » de Cape Town, Afrique du Sud. Madagascar participe ainsi à l'élaboration du plan SAR avec les pays signataires, l'Afrique du Sud, le Mozambique, la Namibie, et les Comores.

#### Sous-secteur maritime et fluvial

Un groupe de travail s'attèle actuellement à la mise à jour des textes régissant le transport fluvial. Pour ce qui est de la révision du code maritime, la pré-validation est actuellement au niveau du Ministère de la Justice.

L'APMF procède également à la mise aux normes des infrastructures et des équipements. Ainsi, les équipements des Etablissements de Signalisation Maritime (ESM), tels que les pha-

res et les balises, sont remis à neuf. Et enfin, grâce à la coopération avec l'association de solidarité internationale « Marins sans Frontières », l'APMF gère actuellement le bateau dénommé « Aïda », lequel est exploité principalement pour assurer la sécurité maritime.

#### Sous-secteur routier

Face à l'insécurité routière, le Ministère des transports et de la météorologie a élaboré une stratégie portant sur la « Gestion concertée et intégrée de la sécurité routière ». Un Comité Intersectoriel pour la sécurité Routière (CISR), a été mis en place, avec le secteur privé. Le principal axe a porté sur la promulgation du nouveau Code de la Route qui est actuellement soumis à l'Assemblée Nationale. Outre la sécurité routière, le nouveau Code tient compte des nouvelles exigences technologiques, économiques et environnementales.



Stand du Ministère des Transports et de la Météorologie lors du Ve Congrès Malgache de la Route et des Transports.

#### Agence de Transport Terrestre

Le projet de « Compensation des coûts des transports urbains et suburbains face à l'application de la vérité des prix des carburants » est relancé. L'objectif de ce projet est de protéger le pouvoir d'achat des couches vulnérables, à travers le maintien du prix du ticket de transport à son prix actuel quand de nouvelles hausses des prix des carburants seront effectives. Il y a eu des avancées dans les négociations entre toutes les parties concernées, à savoir les ministères, les opérateurs pétroliers, les opérateurs en Mobil Banking, et les transporteurs.



Démonstration et essai technique des voitures voyageurs à Fianarantsoa.

#### Sous secteur ferroviaire

Le réseau Fianarantsoa-Côte Est s'active. Six gares ont été réhabilitées, en l'occurrence celles de Vohimasina, Ampitambe, Madiorano, Amboanjobe, Mahabako, et Fenomby. La Ligne FCE a par ailleurs fait l'acquisition de 2 wagons de voyageurs ainsi que d'une locomotive, dons de l'Association des Cheminots Suisses. Ces matériels ont été réparés à Fianarantsoa, et les essais techniques ont été concluants. Par ailleurs, une délégation de la Transnet, la société d'Etat d'Afrique du Sud spécialisée dans les domaines ferroviaire et portuaire, a effectué une visite des lieux, sur la Ligne Fianarantsoa-Côte Est.

#### Sous secteur météorologie

Le Secrétaire Général de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM) Michel Jarraud, était en visite à Madagascar, fin novembre. Outre ses rencontres avec les autorités, dont le Président de la République, il a présidé l'atelier de lancement du processus de mise en œuvre du Cadre National pour les

Services Climatologiques (GFCS).

Par rapport à l'actuelle saison cyclonique, Meteo Factory est désormais opérationnel, grâce un contrat avec Météo France Internationale. Il s'agit d'un système de production et de diffusion d'informations météorologiques qui peut insérer les données brutes, les traiter, et générer automatiquement des produits personnalisés, y compris les alertes et la vigilance face aux cyclones et aux inondations.



Inauguration des Equipements et outils météorologiques pour la mise en œuvre du Système d'information - Ampandrianomby.